

PLU approuvé  
Vu pour être annexé à la  
délibération du 30 janvier 2017  
Le Maire

Daniel BUX



## LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

mulhouse-alsace.fr



La collecte des déchets ménagers s'effectue selon deux flux principaux sur la commune de Sausheim :

- Les mardis et vendredis pour la collecte des déchets ménagers incinérables, Cette collecte s'effectue en sacs. Les déchets seront incinérés à l'Usine d'Incinération de Sausheim.
- Les mercredis pour la collecte sélective. Cette collecte s'effectue en sacs translucides jaunes. Les déchets seront recyclés au Centre de Tri de Coved avant qu'ils ne rejoignent les filières spécifiques pour une ré-utilisation de la matière.

Le ramassage des déchets ménagers, en porte à porte, est réalisé par le prestataire privé Véolia. m2A a en charge le suivi de la prestation de collecte et de son bon déroulement.

Le verre est le seul flux dont le tri s'effectue en apport volontaire. Pour cela, les habitants peuvent se rendre sur un des 12 lieux répartis dans la commune. Cette prestation est effectuée par le service Propreté et Collecte de m2A, en régie.

Pour tous les autres déchets (toxiques, volumineux, en quantités importantes, encombrants, déchets verts et bois, ...), les habitants disposent d'une déchèterie sur le ban communal et sont invités à s'y rendre.

Aussi, la collecte des déchets ménagers encombrants s'effectue sur appel chaque dernier vendredi du mois. Toutefois, ce service est réservé uniquement aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, le service Propreté et Collecte de la m2A se tient à disposition des habitants pour toutes questions relatives à la gestion des déchets ménagers au numéro vert 0800.318.122.